

TERMES DE REFERENCES

SERVICE DE TRADUCTION

**« ACTION CONCERTEE POUR LE RESPECT DES DROITS EN SANTE SEXUELLE ET
REPRODUCTIVE ET L'EGALITE FEMMES-HOMMES »
3INAYA – MAROC**

Référence de l'appel d'offre	24MAROCTRAD
Secteur d'activité	SERVICE – TRADUCTION
Type de contrat	AUTO ENTREPRENEUR
Date de clôture	12 septembre 2024 à 17h (heure de Rabat)

1. Informations générales

1.1. Santé Sud

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteur·rices public·ques et associatif·ves afin de faciliter l'amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·rices locaux·ales. Au Maroc, Santé Sud accompagne depuis 2013 la protection des plus vulnérables dans différentes régions.

2. Contexte et justification

2.1. Le programme « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes »

2.1.1. Contexte de mise en œuvre

Le projet « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes- hommes » nommé "3Inaya" financé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement est mis en œuvre au Maroc dans 3 régions (Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra). En ciblant chaque niveau de l'environnement des femmes, l'action vise un changement de paradigme concernant la perception des femmes et le respect de leurs droits, dont en premier lieu le droit à la santé, incluant la lutte contre les discriminations et violences basées sur le genre.

2.1.2. Enjeux et objectifs du projet

Objectif global : Contribuer au renforcement du respect des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et à l'égalité femmes-hommes incluant la prévention des violences basées sur le genre (VBG) et la protection des survivant·es.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et de sensibilisation à la culture de l'égalité ;
- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prévention des violences basées sur le genre;
- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prise en charge des survivantes dans les régions de Beni Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca- Settat avec un rayonnement national.

3. Prestation

3.1 Objectifs de la prestation

L'objectif global de la consultation est d'assurer la traduction du français à l'arabe des documents et supports de communication du projet.

Objectifs spécifiques :

1. S'assurer de la qualité de traduction des documents confiés ;
2. Assurer la livraison des documents traduits selon les délais convenus.

3.2 Livrables attendus

Traduction et livraison de :

- Guide DSSR (70 pages)
- Guide de poche des interventions psychosociales (50 pages)
- Guide de poche SSR (40 pages)
- Guide de poche cadre juridique (20 pages)

3.3 Caractéristiques techniques :

- Traduction des documents du français à l'arabe ;
- Les traductions doivent être effectuées avec une attention particulière à la précision terminologique et à la clarté ;
- Les documents traduits doivent être remis en format électronique et en version imprimée, si nécessaire.

3.4 Zones de mise en œuvre de la mission

Les documents traduits devront être livrés à Rabat.

3.5 Modalité de paiement :

Le paiement de la prestation se fait par virement bancaire après présentation de la facture de la prestation faite.

Le paiement se fait en Hors Taxe.

3.6 Modalités et date limite de soumission des offres

Les candidat·es sont prié·es d'envoyer les éléments suivants :

- Offre technique détaillant les services proposés
- Identité physique et fiscale du soumissionnaire (copie de la fiche d'identification fiscale auto-entrepreneur)
- Offre financière détaillée en MAD HT
- Calendrier de livraison

L'offre doit être adressée à Santé Sud **au plus tard le 12 septembre 2024 à 17h00 heure de Rabat** aux adresses électroniques suivantes: imane.bouza@santesud.org en copie mounir.janati@santesud.org en précisant dans l'objet du mail la **référence 24MAROCTRAD**

Les offres reçues après la date et l'heure exactes ne seront pas prises en considération. Un comité d'évaluation doit examiner et noter les offres dans la semaine suivant la date d'échéance, après quoi les postulant·es seront informé·es de leur statut.

3.7 Evaluation des offres

Dans une première phase, les offres introduites par les soumissionnaires sélectionnés seront examinées sur le plan de la régularité formelle. Les offres irrégulières seront rejetées.

Dans une seconde phase, les offres régulières seront examinées par une commission d'évaluation. Cet examen sera réalisé sur la base des critères d'attribution mentionnés ci-après et a pour but de composer une liste restreinte de soumissionnaires.

Le soumissionnaire dont l'offre présente le meilleur rapport qualité/prix (donc celui qui obtient le meilleur score sur la base des critères d'attribution mentionnés ci-après) sera désigné comme adjudicataire pour le présent marché.

3.7.1 Principaux critères d'attribution du marché

La sélection du· de la candidat·e sera basée sur l'offre jugée la plus avantageuse en tenant compte des critères d'attributions suivants :

Critère d'attribution N° 1 : offre proposée - 100 points (Nt)

Une offre incluant un planning de livraison et portera sur :

Critères d'évaluation	Nombre points
Qualité des traductions	50 pts
Identité physique et fiscale du soumissionnaire	30 pts
Délais de livraison	20 pts
< 10 jours = 20 points	
> 10 jours = 5 points	

Pour que son offre soit régulière, le soumissionnaire doit obtenir une cote de minimum 90/100 points pour le critère d'attribution 1. Une offre qui n'obtient pas au moins 90 points sera écartée.

Critère d'attribution N°2 : Le prix – 100 points

La note à attribuer aux offres financières sera faite selon la formule suivante : $N_f = (M_n/M)$ dans laquelle :

N_f = Note financière

M_n = Montant de l'offre financière la moins-disante

M = Montant de l'offre financière considérée.

Chaque offre sera évaluée selon la formule : $N = 90\%N_t + 10\%N_f$

Le marché a lieu par la notification au·à la soumissionnaire choisi·e de l'approbation de son offre. La notification est effectuée par courriel.

Toutes les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées.

Santé Sud se réserve de clôturer l'appel d'offre avant terme si une offre est jugée satisfaisante. NB : Les dossiers de candidatures resteront la propriété de Santé Sud.